

12 avr 2020 -13:47

Appartient à Conseil des ministres du 11 avril 2020

Circulaire relative aux crédits provisoires 2020 et aux propositions budgétaires 2021-2024

Sur proposition du ministre du Budget David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé le projet de circulaire relatif à la troisième tranche des crédits provisoires 2020, la préfiguration du budget initial 2021 et aux estimations pluriannuelles 2022-2024.

Sur base des derniers paramètres du Bureau du Plan, le projet de circulaire précise les hypothèses utilisées par le SPF Stratégie et Appui ainsi que le calendrier et les modalités prévues pour :

- l'établissement de la troisième tranche des crédits provisoires 2020
- la préparation de la note du Comité de monitoring du 15 juillet 2020 concernant la préfiguration du budget initial 2021 et les estimations pluriannuelles 2022-2024

La troisième tranche des crédits provisoires est basée sur les estimations actualisées 2020 et couvrira les mois de juillet à octobre inclus. L'élaboration de la préfiguration du budget initial 2021 et de l'estimation pluriannuelle 2022- 2024 reste un exercice technique effectué à politique inchangée et à l'exclusion de toute nouvelle proposition. Un état de la situation aussi complet que possible doit être dressé. Il tiendra compte de l'impact partiel du Covid-19.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre du Budget et de la Fonction publique, chargé de la Loterie nationale et de la Politique scientifique
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 156
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://clarinval.belgium.be>

Christian Carpentier
Porte-parole (FR)
+32 475 86 06 13
christian.carpentier@clarinval.fed.be

Jonas Veys
Porte-parole (NL)
+32 474 63 19 54
jonas.veys@clarinval.fed.be